



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria  
du 9 au 20 décembre 2024

### Crise post-électorale : dégradation rapide de la conjoncture économique au Mozambique

Après avoir bien résisté dans un premier temps, l'économie se dégrade désormais rapidement, au gré de l'évolution des protestations qui viennent contester les résultats des élections générales du 9 octobre dernier. La nette détérioration de la situation politique au cours des quinze derniers jours a donné lieu à de nombreuses exactions qui entravent désormais fortement le fonctionnement de l'économie, plusieurs entreprises emblématiques n'ayant d'autre choix que de stopper leurs activités (l'exploitant de graphique australien Syrah Ressources ; le fabricant de dalles en céramiques chinois Safira ; la plupart des chantiers de construction du complexe énergétique et industriel de Temane ; etc.). L'annonce du leader de l'opposition de calmer le jeu depuis jeudi 12 décembre et de reporter (du fait de la catastrophe climatique du passage du cyclone Chido sur le nord du Mozambique) le lancement d'un nouveau cycle contestataire au 23 décembre - date à laquelle le Conseil constitutionnel devrait prendre position sur les résultats des élections générales - ne règle rien sur le fond, mais donne un peu de répit aux entreprises et à leurs dirigeants. Alors que le temps est comme suspendu dans l'attente du 23 décembre, la tonalité d'ensemble est de prendre acte de l'état actuel de paralysie de l'économie et de minorer les pertes d'ici à la sortie de crise, à une date et dans des conditions encore totalement inconnues. Dans ce contexte de plus en plus volatile, l'impact macro-économique commence à être documenté et tout indique un franc ralentissement : la révision d'estimation de croissance pour 2024 la plus récente, publiée ce vendredi 12 décembre par la Standard Bank, n'est plus qu'à 2,5%. Au-delà de la valeur absolue (inférieure au taux de croissance démographique de 2,9%, elle implique une baisse du PIB/habitant en USD constants), on notera l'importance et la rapidité de la dégradation de l'indicateur, que la banque estimait encore à 3,7% il y a une quinzaine de jours.

#### LE CHIFFRE A RETENIR

2,9 %

L'inflation en glissement annuel  
de l'Afrique du Sud pour  
novembre 2024

### Afrique du Sud

- L'économie sud-africaine a détruit 133 000 emplois au troisième trimestre 2024 (StatsSA)
- L'inflation des prix à la consommation (CPI) atteint 2,9 % en novembre (StatsSA)
- La production manufacturière et minière progresse au mois d'octobre (StatsSA)
- FFS Tank Terminals décroche une concession de 25 ans pour l'exploitation du terminal de vrac liquide du Cap (BusinessDay)
- Eskom annonce une perte nette de 3 Mds USD sur l'exercice fiscal 2023/204 marqué par la séparation de son unité de transmission (MoneyWeb)
- Leader historique du secteur, Tongaat Hulett cède la totalité de ses actifs sud-africains dans le secteur du sucre à Vision Sugar (Creamer's Media)

### Angola

- L'Angola s'engage sur de nouveaux prêts à hauteur de 1,5 Md USD
- L'inflation des prix à la consommation (CPI) atteint 28,41 % en novembre (INE)
- Forte réduction de la part des IDE hors secteur pétrolier

### Botswana

- La Banque centrale maintient son taux directeur à 1,9% et assouplit ses règles prudentielles (Bank of Botswana)
- Le ministre des Finances a présenté ses principales orientations budgétaires pour l'exercice 2025/26 (ministère des Finances)
- Le Botswana lève les interdictions sur l'importation de légumes d'Afrique du Sud (Business Live)

### Lesotho

- L'entreprise française Artelia obtient un contrat pour la conception du barrage hydroélectrique d'Oxbow au Lesotho (Engineering News)

### Malawi

- L'entreprise australienne Lindian Resources obtient 50 M USD d'une entreprise de trading américaine pour développer un projet de terres rares au Malawi (The West Australian)

### Mozambique

- La sécheresse menace la production hydro-électrique (O País)

### Namibie

- L'inflation annuelle se stabilise à 3,0% au mois de novembre (Namibia Statistics Agency)
- La croissance est revue à la hausse à 3,5% en 2024 (Bank of Namibia)

### Zambie

- Signature d'un accord historique avec la France pour la restructuration de la dette souveraine
- La Zambie conclut un partenariat public-privé (PPP) de 326 M USD pour rénover la route Mutanda-Kasempa-Kaoma (Lusaka Times)
- Le FMI approuve la quatrième revue de son programme (FMI)
- La Banque Africaine de Développement approuve un nouveau prêt de 108 millions de dollars (BAfD)

### Zimbabwe

- Un projet de panneaux solaires flottants de 250 MW sur le lac Kariba au Zimbabwe (MoneyWeb)

# Afrique du Sud

## **L'économie sud-africaine a détruit 133 000 emplois au troisième trimestre 2024 (StatsSA)**

D'après la dernière publication de StatsSA relative au marché du travail, 133 000 postes ont été détruits dans le secteur formel non-agricole au troisième trimestre (-1,2% par rapport au trimestre précédent, pour un total de 10,61 M d'emplois). Si le secteur des services communautaires a été particulièrement touché (-131 000, soit -4,3 %), le nombre d'emplois s'est contracté dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, seuls le commerce (+0,8 %) et la construction (+0,7 %) enregistrant une hausse de leur nombre d'employés. Contrairement à la tendance observée depuis plusieurs trimestres, la diminution des postes de travail a cette fois-ci davantage affecté les emplois à temps partiel (-119 000 emplois, soit -9,4%) que les emplois à temps plein, qui ont été relativement sauvegardés (14 000 emplois, soit -0,1%).

Le salaire mensuel moyen des employés dans le secteur formel non-agricole a par ailleurs augmenté de 2,6% pour atteindre 28 200 ZAR (1 496 EUR), un niveau nettement supérieur à l'inflation moyenne sur la période (+0,6%), traduisant un regain de pouvoir d'achat pour les ménages.

## **L'inflation des prix à la consommation (CPI) atteint 2,9 % en novembre (StatsSA)**

Selon l'Agence nationale des statistiques (StatsSA), l'inflation en glissement annuel a légèrement progressé au mois de novembre, atteignant 2,9 %, après 2,8 % en octobre. La hausse des prix, inférieure aux prévisions des économistes (consensus Bloomberg à 3,1%) est principalement portée par les postes « logement et des services publics » (+4,7 %, soit une contribution positive de 1,1 point), « biens et services divers » (+6,6 %, soit +1,0 point), « alimentation et boissons non alcoolisées » (+2,3 %, soit +0,4 point), et « boissons alcoolisées et tabac » (+4,5 %, soit +0,3 point). Le secteur des transports est le seul à avoir enregistré une baisse des prix (-3,3 %, soit une contribution négative de 0,5 point

à l'inflation totale). L'inflation en glissement mensuel est restée stable, reflétant une stabilisation des prix sur la période. Dans ce contexte, la Banque centrale devrait poursuivre prudemment son assouplissement monétaire dans les mois à venir, les observateurs anticipant une réduction du taux directeur de 25 points de base en janvier. Pour mémoire, lors de sa réunion du 22 novembre, le comité de politique monétaire de la Banque centrale (SARB) a abaissé son taux directeur de 0,25 point, le portant à 7,75 %.

## **La production manufacturière et minière progresse au mois d'octobre (StatsSA)**

Selon l'agence nationale des statistiques (StatsSA), la production minière a augmenté de 1,4% au mois d'octobre par rapport à la même période de l'année précédente, après une hausse de 4,9% au mois de septembre. Cette évolution, conforme aux anticipations, marque le troisième mois de croissance consécutif pour l'industrie minière, qui bénéficie toujours pour ses opérations de l'atténuation de la crise énergétique (absence de délestage électrique depuis le 26 mars). La hausse a été principalement portée par les platinoïdes (+3,3%, soit une contribution positive de 1,0 point), les minerais de chrome (+14,0% soit +0,7 point), les diamants (+27,9%, soit +0,5 point), et le charbon (+1,8%, soit + 0,4 point). A l'inverse, cinq secteurs sur douze ont enregistré une baisse d'activité, dont celui des minerais de fer (-6,4%, soit une contribution négative de 0,8 point) et de l'or (-3,4%, soit -0,5 point).

En parallèle, la production manufacturière a progressé de 0,8% au mois d'octobre par rapport à la même période de l'année précédente, annulant la baisse de 0,8% enregistrée au mois de septembre, et rompant ainsi avec deux mois de baisse de production consécutifs. Les principaux contributeurs à la hausse ont été les secteurs des produits pétroliers, chimiques, et plastiques (+4,5%, soit une contribution positive de 0,9 point), de l'alimentation (+2,9%, +0,7 point), et des produits métalliques et machines (+2,7%, +0,6 point). A l'inverse, le secteur de l'automobile, toujours affecté par la faible demande mondiale, a poursuivi son recul (16,6%, soit une contribution de -1,7 point) pour le sixième mois consécutif.

## **FFS Tank Terminals décroche une concession de 25 ans pour l'exploitation du terminal de vrac liquide du Cap (*BusinessDay*)**

L'autorité portuaire *Transnet National Ports Authority* (TNPA), branche de l'entreprise de logistique nationale *Transnet*, a octroyé une concession de 25 ans à l'entreprise sud-africaine *FFS Tank Terminals* pour gérer, entretenir et éventuellement étendre le terminal de vrac liquide du port de *Cape Town*. Cette concession, d'une valeur d'environ 1 Md EUR, marque une nouvelle étape dans la volonté d'ouverture des infrastructures portuaires au secteur privé. Pour rappel, la première tentative de concession privée, un partenariat de 25 ans entre l'armateur philippin *ICTSI* et *Transnet* pour l'opération du terminal 2 de *Durban*, le principal du pays pour le transport de conteneurs, fait toujours l'objet d'un litige auprès de la justice sud-africaine. Alors que ce projet devait débiter en avril 2024, la justice a bloqué l'octroi de la concession, décision désormais contestée par *ICTSI* devant les tribunaux. Cette volonté d'ouverture au secteur privé de *Transnet* s'explique par les difficultés logistiques majeures des ports sud-africains en lien avec un déficit d'investissements et de maintenance et un cadre réglementaire dysfonctionnel. L'octroi de cette concession à *FFS Tank Terminals* suscite néanmoins certaines critiques. En 2018, des allégations ont été formulées contre *FFS Refiners* (contrôlée par *Faku Family Enterprises* via le fonds *BEE Calulo Investments*), la société mère de *FFS Tank Terminals*, concernant des pratiques de collusion et des conflits d'intérêts liés à l'approvisionnement en fioul d'*Eskom*, l'entreprise publique sud-africaine d'électricité. *Mkhuseli Faku*, PDG de *FFS Refiners*, a affirmé que l'entreprise a toujours respecté les procédures d'approvisionnement et les réglementations en vigueur.

## **Eskom annonce une perte nette de 3 Mds USD sur l'exercice fiscal 2023/204 marqué par la séparation de son unité de transmission (*MoneyWeb*)**

*Eskom*, l'énergéticien sud-africain, a annoncé une perte nette d'environ 3 Mds USD pour l'exercice fiscal 2023/2024. Ce résultat négatif est attribué en partie à une

charge exceptionnelle d'impôts liée à la séparation formelle de sa filiale dédiée aux activités de transmission, la *National Transmission Company of South Africa* (NTCSA). Depuis le 1er juillet 2024, NTCSA, a officiellement commencé ses activités en tant que filiale d'*Eskom* en charge des activités de transmission électrique. La création de cette nouvelle entité est motivée par l'endettement d'*Eskom*, qui fait l'objet d'un moratoire sur son endettement, alors que le pays fait face à des besoins d'investissement majeurs pour développer son réseau de transmission. 14 000 kilomètres de lignes doivent ainsi être construits d'ici 2032 afin de connecter les nouvelles capacités d'énergies renouvelables au réseau électrique. Les autres raisons invoquées pour expliquer ces très mauvais résultats financiers qui étaient attendus depuis des mois sont notamment la charge de la dette, les défauts de paiement des municipalités aux entreprises ainsi que les dépenses en diesel pour alimenter les turbines à gaz à cycle ouvert (OCGT) - pourtant en baisse. Cette forte perte, deux fois supérieure à l'exercice précédent, réactualise le sujet de la dette d'*Eskom* qui malgré un programme gouvernemental d'allègement de la dette de 13 Mds EUR à moyen-terme doit encore plus de 21 Mds EUR. *Eskom* pousse notamment pour le remboursement des arriérés de paiement municipaux qui équivalent à environ 5 Mds EUR et vient dans ce sens de signer un accord de 350 M EUR avec la municipalité de *Tswane*. L'année fut aussi marquée par une augmentation des recettes de 14% liée à une augmentation des tarifs de 18% faisant ainsi baisser les ventes de 3%. Des signaux positifs ont toutefois pu être enregistrés dont une série en cours de 268 jours sans délestages, permettant de faire baisser les factures de diesel et d'augmenter les recettes. Le directeur général d'*Eskom*, *Dan Marokane*, a ainsi déclaré prévoir un bénéfice annuel de plus de 500 M EUR pour l'exercice fiscal suivant, ce qui serait le premier bénéfice de l'entreprise en huit ans.

## **Leader historique du secteur, Tongaat Hulett cède la totalité de ses actifs sud-africains dans le secteur du sucre à Vision Sugar (Creamer's Media)**

Le producteur historique de sucre sud-africain *Tongaat Hulett*, en grande difficulté financière, a annoncé la vente de l'ensemble de ses actifs en Afrique du Sud à *Vision Sugar South Africa*, filiale de *Vision Investments*, basée à Dubaï. Le prix d'achat sera déterminé par un évaluateur indépendant, qui prendra également en compte les passifs assumés par *Vision Sugar* dans le cadre de cette transaction. Cette vente s'inscrit dans le plan de sauvetage de *Tongaat Hulett*, conçu pour préserver la viabilité de ses activités opérationnelles et protéger les intérêts des parties prenantes. Bien que les actionnaires aient refusé en août dernier une augmentation de capital, les administrateurs judiciaires responsables du redressement ont poursuivi l'exécution des transactions alternatives prévues dans le plan adopté, notamment la cession des actifs sud-africains. En parallèle, les accords de vente relatifs aux actifs non sud-africains, comprenant des participations dans des entités étrangères, sont encore en cours de finalisation. Cette transaction, soumise à plusieurs conditions suspensives, marque une étape majeure dans la restructuration de *Tongaat Hulett*.

## Angola

### **L'Angola s'engage sur de nouveaux prêts à hauteur de 1,5 Md USD**

Le président angolais a autorisé la signature de plusieurs accords de financement pour un montant total de 1,5 Md USD. Il s'agit i) d'un prêt de 600 M USD signé avec l'institution financière américaine J.P Morgan sous la forme d'un SWAP (instrument financier) garanti par une émission d'obligations du Trésor pour répondre à des besoins de trésorerie ; ii) d'un accord de financement de 500 M USD avec Standard Chartered en vue de renforcer les réserves de trésorerie, d'assurer la couverture des projets d'investissement public et de l'importation de denrées alimentaires et de fournitures médicales ; iii) d'un accord de financement de 400 M USD visant à couvrir le projet de

renforcement du système de protection sociale pour le capital humain et la résilience. Le président angolais a aussi autorisé un accord de financement avec la banque portugaise BIC d'un montant de 60 MEUR pour la construction de la route nationale EN120 (Tronçon Cuima /Chipindo, d'une longueur de 56 kilomètres, ponts compris, dans les provinces de Huambo et Huíla).

### **L'inflation des prix à la consommation (CPI) atteint 28,41 % en novembre (INE)**

Selon l'Agence nationale des statistiques (INE), l'inflation en glissement annuel légèrement diminué au mois de novembre, atteignant 28,41 %, après 29,17 % en octobre. La baisse des prix, inférieure aux prévisions des économistes (estimation de 28,1%), devrait se poursuivre : l'inflation devrait ainsi atteindre 27,1% en décembre et ralentir à 16,5% d'ici la fin de 2025 (RMB). L'inflation mensuelle a augmenté à 1,61% en novembre 2024, contre 1,55% le mois précédent. Cette hausse est principalement portée par les postes « alimentation et boissons non alcoolisées » (+1,51%, soit une contribution positive de 0,94 point), « biens et services divers » (+1,76%, soit +0,14 point), « santé » (+2,43%, soit +0,10 point) et « vêtements et chaussures » (+2,10%, soit +0,07 point). Alors que l'inflation reste à des niveaux très élevés, la banque centrale devrait maintenir son taux directeur à 19,50% (taux stable depuis le mois de mai) au début de l'année 2025.

### **Forte réduction de la part des IDE hors secteur pétrolier**

Les IDE hors secteur pétrolier ont vu leur niveau baisser progressivement au cours des trois premiers trimestres de l'année 2024 : 133,5 M USD au T1, 44,8 M USD au T2 et 30,5 M USD au T3. Représentant 208,8 M USD sur les neuf premiers mois de l'année 2024, ils sont en hausse de 115 % par rapport à la même période de l'année précédente mais ne représentent que 3 % du total des IDE. Ce résultat illustre la difficulté de l'Angola à mener une politique de diversification économique et à attirer les capitaux étrangers (hors hydrocarbures). Le pays a pourtant besoin d'investissements diversifiés pour mettre fin au chômage des jeunes et créer des

emplois compatibles avec la main-d'œuvre actuelle du pays. Les IDE dans le secteur pétrolier ont atteint 6,903 Mds USD, en hausse de 14 %, soit un total d'IDE de 7,112 Mds USD sur neuf mois. Certains observateurs estiment que cette hausse des IDE pétroliers est insuffisante pour une recherche efficace de nouvelles réserves.

## Botswana

### **La Banque centrale maintient son taux directeur à 1,9% et assouplit ses règles prudentielles (*Bank of Botswana*)**

Le comité de politique monétaire de la *Bank of Botswana*, réuni le 5 décembre, a décidé de maintenir son taux directeur à 1,9% tout en réduisant le taux d'exigence de réserve primaire (PPR - *Primary Reserve Requirement*) de 2,5% à 0%. La Banque centrale justifie sa décision par la situation de sous-emploi de l'économie botswanaise, dont l'activité est particulièrement déprimée depuis le début de l'année 2024 (+1,4% en glissement trimestriel au T2 2024, après -1,8% au T1) et dont l'inflation, à 1,6% au mois d'octobre, demeure en-deca de la cible de la Banque Centrale (3-6%). Cette décision devrait introduire davantage de liquidité dans le système bancaire, et ainsi accroître les financements disponibles pour stimuler l'investissement et la consommation.

### **Le ministre des Finances a présenté ses principales orientations budgétaires pour l'exercice 2025/26 (*Ministère des Finances*)**

Le 4 décembre 2024, le Ministère des Finances a présenté ses principales orientations budgétaires pour l'exercice 2025/26, anticipant la présentation officielle du projet de budget qui devrait intervenir début février 2025. Le déficit public atteindrait 6,7% sur l'exercice en cours (2024/25), contre une prévision initiale de 3,0 % du PIB. Le gouvernement, qui souhaite mettre en place un plan de consolidation fiscale visant à limiter les dépenses publiques à 30% du PIB, table sur une réduction continue du déficit sur les prochains exercices (3,7% en 2025/26 ; 2,3% en 2026/27 et 1,3% en 2027/28).

Pour mémoire, il s'agit du premier projet de budget présenté par le parti « Botswana

National Front », qui a remporté les élections du 30 octobre 2024, une première pour ce pays gouverné par le « Botswana Democratic Party » depuis 1966. Le gouvernement est donc sous pression pour tenir ses promesses électorales, notamment l'augmentation des pensions, des allocations pour les étudiants et d'autres dépenses sociales, tout en réduisant un déficit budgétaire qui s'aggrave en raison d'une forte baisse des recettes diamantaires.

### **Le Botswana lève les interdictions sur l'importation de légumes d'Afrique du Sud (*Business Live*)**

Le gouvernement du Botswana, dirigé par le président récemment élu Duma Boko, a levé les interdictions sur l'importation de légumes en provenance d'Afrique du Sud. Cette décision, mise en œuvre en deux phases, permettra de lever progressivement les restrictions qui avaient été imposées pour, selon le Botswana, protéger les producteurs locaux et renforcer la sécurité alimentaire du pays. La première phase, déjà en cours, concerne des produits comme le curcuma, les courges, les patates douces, les champignons et les aubergines. La seconde phase, prévue pour avril, inclura des légumes essentiels tels que les pommes de terre, oignons, tomates et poivrons. Ces restrictions mises en place en 2022 avaient entraîné une baisse significative des exportations sud-africaines de légumes vers le Botswana, passant de 498,8 millions ZAR (26 millions EUR) en 2021 à 272,4 millions ZAR (14 millions EUR) en 2023. Selon le *National Agricultural Marketing Council*, ces interdictions ont perturbé les systèmes alimentaires de la région, contribué à une insécurité alimentaire au Botswana et ont réduit les revenus des agriculteurs sud-africains. Cette décision est saluée comme une étape importante pour stimuler le commerce intra-africain et renforcer les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en ligne avec les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le Botswana se positionne ainsi comme un exemple pour d'autres pays de la région, notamment la Namibie, qui maintient encore des restrictions similaires.

## Lesotho

## **L'entreprise française Artelia obtient un contrat pour la conception du barrage hydroélectrique d'Oxbow au Lesotho (*Engineering News*)**

La Lesotho Highlands Development Authority (LHDA) a attribué un contrat d'ingénierie pour la conception et la supervision du projet hydroélectrique d'Oxbow à un consortium composé de l'entreprise française Artelia ainsi qu'à SMEC International (Australie), SMEC South Africa et GWC Consulting Engineers (Lesotho). Le projet prévoit la construction d'un barrage de 100 mètres de hauteur sur la rivière 'Malibamats'o, d'un tunnel de 6,6 km et d'une centrale électrique de 80 MW. L'électricité produite sera acheminée via une ligne de transmission de 132 kV jusqu'à la sous-station de 'Muela. Un tunnel de restitution dirigera l'eau vers le réservoir de 'Muela, garantissant ainsi la continuité de l'approvisionnement en eau vers l'Afrique du Sud. Ce projet fait partie de la Phase II du *Lesotho Highlands Water Project* (LHWP) qui vise à fournir, principalement pour la province du Gauteng capitale économique de l'Afrique du Sud, environ 470 millions de m<sup>3</sup>/an en plus des 780 millions de m<sup>3</sup>/an de la phase 1 du LHWP qui s'est achevée en 2003. Il doit aussi permettre de renforcer la sécurité énergétique du Lesotho en réduisant sa dépendance aux importations d'électricité, tout en répondant à la demande croissante en énergie du pays. En 2020, le Lesotho ne produisait que 102 MW d'électricité (hydro et solaire) et devait importer le reste de sa demande (63 MW) d'Afrique du Sud. Cette phase II est supervisée par la *Lesotho Highlands Development Authority* (LHDA), entité elle-même placée sous la supervision de la *Lesotho Highlands Water Commission* (LHWC), dont la gouvernance est assurée par les gouvernements du Lesotho et l'Afrique du Sud. [Cette structure de gouvernance fait l'objet de tensions entre les deux pays autour de la reconduction du mandat du directeur général Tente Tente sur fonds de débat autour de la priorité à donner à la production électrique ou au transport d'eau potable.](#) Le gouvernement du Lesotho attribue à Tente les retards et l'augmentation des coûts du projet, estimé à 2,7 Mds EUR tandis que l'Afrique du Sud se retrouve dans une situation de plus en plus difficile avec l'aggravation des

pénuries d'eau touchant Johannesburg en partie liée au retard pris par le LHWP.

## Malawi

### **L'entreprise australienne *Lindian Resources* obtient 50 M USD d'une entreprise de trading américaine pour développer un projet de terres rares au Malawi (*The West Australian*)**

L'entreprise australienne *Lindian Resources* a sécurisé un financement de 50 M USD auprès de *Gerald Metals Group*, un important négociant en métaux basé aux États-Unis, pour le développement de son projet de terres rares à Kangankunde, au sud du Malawi. Ce financement marque une étape clé pour le lancement de la phase 1 de ce projet. Sur cette somme totale, 40 M USD seront consacrés aux dépenses d'investissement en capital, tandis que le reste financera la création de stocks initiaux de minerai brut. En contrepartie, *Gerald Metals* aura un droit prioritaire sur le concentré de monazite produit lors de la phase 1 et un accès privilégié à la production de la phase 2. Le projet Kangankunde repose sur des réserves initiales de 23,7 millions de tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 2,9 % en oxydes de terres rares (TREO). Il prévoit une durée de vie de 45 ans, avec une production annuelle estimée à 15 300 tonnes de concentré de haute qualité (55 % TREO). Une étude de faisabilité publiée en juillet 2024 évalue la valeur nette actuelle du projet à 555 M USD. Ce projet intervient dans un contexte de forte demande mondiale en terres rares, alimentée par la transition vers les énergies renouvelables et la mobilité électrique. Alors que la Chine impose des restrictions sur l'exportation de ces minéraux critiques dont elle contrôle une grande partie de la chaîne de valeur (notamment le raffinage, mais aussi, de plus en plus, la production d'aimants) à, l'initiative de *Lindian* s'aligne sur les efforts occidentaux pour sécuriser des sources tierces de minéraux.

# Mozambique

## La sécheresse menace la production hydro-électrique (O País)

Le manque d'eau dans les retenues adossées aux grands barrages hydro-électriques mozambicains commence à être alarmant et pourrait aggraver encore la crise énergétique de la sous-région. La Direction nationale de la gestion des ressources en eau du Mozambique estime que le réservoir derrière le barrage hydroélectrique de Cahora Bassa, principal barrage d'Afrique Australe avec une capacité de 2,075 GW, dans la province septentrionale de Tete, est actuellement rempli à seulement 26 %, contre 78 % l'an passé à la même date. Il faut remonter 30 ans en arrière pour retrouver un niveau aussi bas. Au barrage de Kariba, dans la province de Zambézia, qui génère habituellement de l'énergie pour la Zambie et le Zimbabwe, le réservoir serait quasiment à sec avec un taux de remplissage de seulement 3 %.

# Namibia

## L'inflation annuelle se stabilise à 3,0% au mois de novembre (Namibia Statistics Agency)

Selon l'agence nationale de statistiques (Namibia Statistics Agency), l'inflation sur un an s'est élevée à 3,0% au mois de novembre, soit un niveau stable par rapport au mois précédent. L'inflation confirme ainsi son ralentissement progressif dans un contexte de léger assouplissement monétaire (le taux directeur de la Banque Centrale est passé de 7,75% à 7% entre août et octobre 2024). Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix restent « l'alimentation » (+5,3%, soit une contribution positive de 1,1 point), le « logement, eau, gaz et autres combustibles » (+4,4%, soit + 1,1 point), et les « boissons alcoolisées et tabac » (+4,8%, soit + 0,7 point). A l'inverse, les prix sont en reflux dans le secteur du transport pour le deuxième mois consécutif (-3,5%, soit -0,6 points).

## La croissance est revue à la hausse à 3,5% en 2024 (Bank of Namibia)

La banque centrale de Namibie (Bank of Namibia) a révisé ses perspectives de croissance pour 2024 à la hausse à 3,5% (contre 3,1% au mois d'août), en raison des bonnes performances du secteur minier (+26,2% en 2024, sous l'effet de la hausse du cours de l'or) et des activités d'élevage (+11,5%, dans un contexte où la sécheresse a poussé les agriculteurs à vendre davantage de bétail). La croissance devrait toutefois être moins élevée qu'en 2023 (+4,2%), principalement sous l'effet de la contraction du secteur primaire (-1,3%) affectée par la sécheresse et la faible demande mondiale. La production agricole enregistre ainsi un net recul (-34,5%), de même que le sous-secteur du diamant (-8,2%), grevé par la faible demande extérieure et la concurrence du diamant synthétique. A l'inverse, les secteurs secondaire et tertiaire ont enregistré une forte progression en 2024 (+4,2% chacun). Le secteur manufacturier profite ainsi de la reprise de la consommation domestique (+3,0%) et le secteur de l'électricité et de l'eau bénéficie de nouveaux investissements et des bonnes performances de la centrale hydroélectrique de Ruacana (+9,4%). Pour 2025, l'institution monétaire prévoit un rebond de croissance à 4,0% sous l'effet de meilleures conditions extérieures et des réformes économiques. La croissance namibienne reste néanmoins particulièrement vulnérable aux aléas du climat et de la demande mondiale de matières premières. Les prévisions de la banque centrale sont en ligne avec celles du FMI, qui anticipe une croissance de 3,1% en 2024 et 4,2% en 2025 (Perspectives économiques mondiales, octobre 2024).

# Zambie

## Signature d'un accord historique avec la France pour la restructuration de la dette souveraine

Le 8 décembre, William Roos, chef du Service des Affaires multilatérales et du Développement à la direction générale du Trésor, et Situmbeko Musokotwane, ministre des Finances zambien, ont signé à Lusaka l'accord bilatéral mettant en œuvre, pour la France, le traitement de la dette



pour la [Zambie convenu au titre du Cadre commun](#). Cet accord est historique à plusieurs titres : i) il s'agit du premier accord bilatéral appliquant le protocole d'accord multilatéral conclu entre la Zambie et ses créanciers publics en octobre 2023 ; ii) il s'agit par ailleurs du premier accord de restructuration de dette négocié sous l'égide du Cadre commun, c'est-à-dire entre les créanciers du Club de Paris et les membres du G20 non-membres du Club de Paris d'une part, et le pays emprunteur d'autre part. En tant que présidente et secrétariat du Club de Paris et coprésidente du comité des créanciers publics de la Zambie, la France a joué un rôle central dans l'aboutissement de cette négociation. La conclusion du protocole d'accord a été rendue possible grâce à une coopération très approfondie avec la Zambie, et à l'engagement collectif de l'ensemble des créanciers publics, dont les travaux ont été co-présidés par la France et la Chine, et vice-présidés par l'Afrique du sud.

### **Le FMI approuve la quatrième revue de son programme (FMI)**

Le 16 décembre, le conseil d'administration du FMI a approuvé la quatrième revue de son programme (Facilité Elargie de Crédit – FEC) et débloqué le décaissement immédiat de sa cinquième tranche (environ 184 M USD), portant le décaissement total réalisé dans le cadre du programme à 1,3 Md USD. Ce programme de financement, octroyé le 31 août 2022, vise à renforcer la stabilité macroéconomique du pays et à relancer une croissance inclusive, dans un contexte économique difficile marqué par la restructuration de la dette externe du pays. La FMI a salué les efforts réalisés par les autorités zambiennes dans la mise en œuvre du programme (l'ensemble des critères de performance quantitatifs, la plupart des cibles indicatives et dix repères structurels sur quinze atteints fin septembre 2024) ainsi que dans la restructuration de sa dette externe (signature par l'ensemble des parties du *Memorandum of Understanding* conclu avec les créanciers officiels, signature avec la France du premier accord bilatéral le mettant en œuvre, et atteinte d'un accord avec les créanciers obligataires respectant la comparabilité de traitement avec les créanciers officiels). Si la situation

macroéconomique du pays reste particulièrement fragile, ses perspectives économiques à moyen terme restent globalement favorables, soutenues par l'augmentation de la production minière et la restauration de la soutenabilité de la dette. La croissance devrait atteindre 6,2 % en 2025 et 6,6% en 2026, soutenue par une reprise significative des secteurs agricole (en lien avec la fin de la sécheresse) et minier.

### **La Banque Africaine de Développement approuve un nouveau prêt de 108 millions de dollars (BAfD)**

Le comité directeur de la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé, mercredi 11 décembre, un prêt de 108 millions USD afin de mettre en œuvre le Programme de soutien à la durabilité budgétaire et à la résilience économique. Ce programme vise à augmenter les recettes publiques par la mise en place d'un système de facturation électronique et l'inscription de nouveaux contribuables à la TVA, ainsi qu'à renforcer le secteur agricole durement affectée par la sécheresse en 2024. Le financement permettra notamment la création de centres de location de matériel agricole. Avec ce nouveau financement, le portefeuille de la Banque Africaine de Développement en Zambie s'élève à plus de 980 millions USD repartis en 24 projets.

### **La Zambie conclut un partenariat public-privé (PPP) de 326 M USD pour rénover la route Mutanda-Kasempa-Kaoma (Lusaka Times)**

Le gouvernement zambien a signé un accord de concession de 326 M USD avec l'entreprise de logistique sud-africaine Barotse Highway Limited (à capital majoritaires chinois via l'entreprise Jiayou) pour moderniser la route Mutanda-Kasempa-Kaoma, longue de 371 kilomètres. Ce projet, financé par un partenariat public-privé (PPP), s'étend sur une période de 25 ans, dont deux années dédiées à la construction et 23 ans à l'exploitation et à la maintenance. Il comprend notamment l'édification de nouveaux ponts et la modernisation des routes urbaines dans les villes de Kasempa et Kaoma. Le ministre de l'Infrastructure, du Logement et du

Développement urbain zambien, Charles Milupi, a souligné l'importance de ce projet. L'objectif est notamment d'améliorer la connectivité de cette partie occidentale de la Zambie avec le port de Walvis Bay en Namibie via les concessions routières de Lumwana-Kipushi-Mutanda et Mutanda-Kasempa-Kaoma et plus globalement de renforcer la connectivité régionale en désenclavant la Zambie.

transmission de 20 ans pour se connecter au réseau national et a également reçu l'autorisation de négocier et de payer l'électricité en dollars américains.

## Zimbabwe

### **Un projet de panneaux solaires flottants de 250 MW sur le lac Kariba au Zimbabwe (*MoneyWeb*)**

L'*Intensive Energy User Group* (IEUG), composé majoritairement de sociétés minières (platinoïdes, ferrochrome, lithium, acier...) notamment chinoises, ont obtenu un financement de 250 M USD auprès de l'*African Export-Import Bank* (Afreximbank) pour développer un projet solaire flottant de 250 MW sur le lac du barrage Kariba, le plus grand réservoir artificiel au monde. Ce projet vise à accroître la capacité énergétique renouvelable du pays et à pallier aux pénuries d'électricité persistantes, exacerbées par la sécheresse qui affecte la production hydroélectrique du barrage de Kariba actuellement. Au 11 décembre 2024, le niveau du lac s'élevait à 475,91 mètres, ce qui représente seulement 2,89 % de la capacité de stockage utilisable. Ainsi, le barrage de Kariba ne produit actuellement qu'une moyenne de 125 MW, soit environ 11 % de sa capacité installée. Les coupures d'électricité durent en moyenne 18 heures par jour. Prévu pour être opérationnel d'ici mi-2026, ce projet pourrait être suivi d'autres futures tranches de 250 MW nécessitant chacune un investissement équivalent à 250 M USD. À terme, le projet pourrait atteindre une capacité totale de 1 GW. Enfin, l'IEUG détient une licence de distribution d'électricité de 25 ans et un accord de

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda

[jade.plancke@dgtresor.gouv.fr](mailto:jade.plancke@dgtresor.gouv.fr), [nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr](mailto:nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : [jade.plancke@dgtresor.gouv.fr](mailto:jade.plancke@dgtresor.gouv.fr)